

mention **MUSICOLOGIE**



M1 Musicologie
Musicologie de la création
et de la performance

M2 recherche
Parcours Musicologie de la création
et de la performance

M1 Musicologie ●
Création, interprétation et
performance

M2 professionnel ●
Parcours Création, interprétation
et performance

Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

● Parcours non-ouvert en 2020-21

■■■ LICENCES CONSEILLÉES

- Licence mention Musicologie et, pour le parcours Création, interprétation et performance, DNSPM.

■■■ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Candidature sur <https://ecandidat.u-bourgogne.fr> de mai à juin (2nde session, si des places sont vacantes, de fin août à début septembre)

Pièces à fournir

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Relevés de notes de chaque année d'études supérieures
- Présentation d'un projet de recherche

Critères d'évaluation de la candidature

- Qualité du projet de recherche ou artistique
- Motivation du candidat
- Notes correctes dans les matières théoriques de licence (analyse, histoire de la musique, musicologie de la performance, etc...).

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les concepts et méthodologies pour aborder les problématiques liées à la création et à la performance musicales ;
- Connaître l'histoire de la musique, les courants esthétiques majeurs et les principales théories sur la signification musicale ;
- Acquérir les bases en psychologie de la musique pour aborder des questions spécifiques telles que les émotions musicales, la perception et la cognition de la musique, l'optimisation de la performance, etc. ;
- Concevoir une problématique de recherche, un plan, une bibliographie respectant les normes, rédiger correctement divers types de textes ;
- Maîtriser les outils informatiques de la bureautique, de traitement du son, de gravure de partition et de production musicale.

■■■ DÉBOUCHÉS

- **Maître de conférences** après un doctorat en musicologie
- **Enseignant.e en lycée** après l'agrégation d'éducation musicale
- **Médiateur.trice culturel.le dans le domaine de la musique** conseiller.ère musical.e dans l'audiovisuel ou le spectacle vivant, producteur.trice à la radio, concepteur.trice de projets musicaux, rédacteur.trice de programmes de concert, documentation musicale, etc...
- **Nouveaux métiers associant musique et santé** : musicothérapie, rééducation et réhabilitation cognitive par la musique
- **Interprète et compositeur.trice**, improvisateur.trice, designer sonore, enseignant.e en école de musique ou en conservatoire (avec le D.E.)

<http://ub-link.u-bourgogne.fr>

CONTENUS DE LA MENTION

- Mémoire et encadrement de la recherche
- Étude des pratiques musicales, analyse et esthétique, approches cognitives de la musique, musicothérapie
- Séminaires
- Langues
- Stage



UFR Sciences
humaines
4 Boulevard Gabriel
BP 17270
21072 DIJON Cedex



Certification

Master, diplôme national inscrit
RNCP (Répertoire National des
Certifications Professionnelles)



Rémunération

1400 à 1850 € net mensuels

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master 2016.



Taux d'insertion

87 %

CONTACTS

Responsable du master

- philippe.gonin@u-bourgogne.fr

Secrétariat

- claire.vanesse-urbain@u-bourgogne.fr



Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'Université

03 80 39 39 80

pole.formation@u-bourgogne.fr



Capacité d'accueil en M1

- 15

Nombre de dossiers reçus

- 36 dossiers (hors candidatures internationales)



Périodes en milieu professionnel

Master 2

- Stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche de janvier à mai (44 jours / 308 h maximum)